

Aperçu du sondage sur le principe de Jordan et principales recommandations

Contexte

En septembre 2025, Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) a mené un sondage à l'échelle nationale afin de mieux comprendre l'expérience de ses membres en ce qui a trait au **principe de Jordan**, un programme fédéral qui garantit aux enfants des Premières Nations l'accès au soutien dont ils ont besoin en matière de santé, de services sociaux et d'éducation.

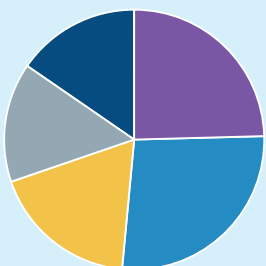
Participation

- **Nombre total de réponses : 599**
- Les personnes ayant répondu au sondage représentaient toutes les provinces et tous les territoires, ainsi qu'un large éventail de milieux de pratique et de niveaux d'expérience.

Principaux résultats

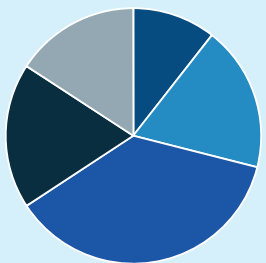


Les cinq principaux types de services offerts par les orthophonistes et financés dans le cadre du principe de Jordan sont les suivants :



- Évaluation et diagnostic des troubles de la parole, du langage, de la communication, de la fluidité, de la voix et/ou de la déglutition
- Traitement et intervention pour des retards de langage, troubles du langage, bégaiement, apraxie et/ou troubles de l'alimentation ou de la déglutition
- Thérapie pour des défis liés à la communication sociale, y compris le trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Soutien à la littératie et à l'apprentissage en lien avec des troubles de la communication
- Formation et encadrement des parents/soignants pour favoriser le développement du langage à la maison

Les cinq principaux types de services offerts par les audiologistes et financés dans le cadre du principe de Jordan sont les suivants :



- Élaboration de plans de traitement individualisés et collaboration avec les équipes-écoles
- Évaluation de l'audition et tests diagnostiques
- Fourniture et ajustement d'appareils auditifs, d'autres appareils d'aides de suppléance à l'audition ou d'implants cochléaires
- Surveillance continue et suivi de la santé auditive
- Enseignement aux familles, aux éducateurs et aux soignants sur la perte auditive et l'entretien des appareils

Sensibilisation et participation

- La plupart des personnes interrogées connaissaient le principe de Jordan.
- Environ 60 % des personnes interrogées avaient aidé au moins un client ou une famille dans le cadre du financement du principe de Jordan.

Obstacles relevés

- Bon nombre de cliniciens et cliniciennes ont signalé des obstacles administratifs ou financiers pour accéder aux mesures de soutien prévues par le principe de Jordan.
- Parmi les difficultés courantes, on compte la complexité des processus de demande, l'incohérence des canaux de communication, les problèmes liés à la facturation et au remboursement, ainsi que le manque de clarté des critères d'admissibilité.
- Environ 20 % des personnes interrogées ont indiqué avoir refusé de fournir des services en raison de contraintes financières ou administratives.

Formation et sécurité culturelle

- Moins de la moitié des personnes interrogées avaient reçu une formation officielle sur la santé des Autochtones, la sécurité culturelle ou le principe de Jordan.
- Les personnes interrogées ont exprimé un vif intérêt pour de la formation et des ressources supplémentaires visant à améliorer la pratique en vue de la rendre culturellement sûre et éclairée.

Besoins futurs

- Des processus administratifs simplifiés en vue d'accéder au financement prévu dans le cadre du principe de Jordan.
- Des outils pratiques et des conseils pour s'y retrouver dans le financement du principe de Jordan.
- Plus de possibilités de formation sur la santé des Autochtones, la sécurité culturelle et le principe de Jordan.
- Un renforcement des partenariats, des collaborations et du partage des connaissances avec les organismes et les communautés autochtones.
- Un meilleur accès à des orthophonistes, audiologistes et aides en santé de la communication qualifiés dans les régions rurales et éloignées.

Ces conclusions renforcent les efforts de sensibilisation nationaux d'OAC visant à promouvoir un accès équitable aux services de santé de la communication pour les enfants et les communautés autochtones. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que chaque enfant des Premières Nations reçoive le soutien qu'il mérite en matière de santé de la communication. Joignez-vous au [réseau de pratique de membres autochtones d'OAC](#).

Veuillez nous contacter à advocacy@sac-oac.ca

« J'aime beaucoup travailler auprès de ces populations et les besoins sont immenses. »

« Délais très grands qui nuisent à la dispensation des services. »

« Communications plus efficaces avec les administrateurs du principe de Jordan. »



Qui est OAC?

Orthophonie et Audiologie Canada est le seul organisme national qui représente les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication. Par la défense des intérêts, la diffusion des connaissances et le soutien professionnel, nous travaillons à faire connaître et à mettre en valeur nos professions et à défendre les besoins des personnes vivant avec des troubles de la communication. De l'intervention précoce et du soutien à la communication chez les enfants à l'aide aux adultes vivant avec des troubles de l'équilibre ou de la déglutition, OAC travaille pour améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens de tous les âges.